



3410000 Commission paritaire pour l'intermédiation en services bancaires et d'investissement.

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>

Le site ne permettant pas de consulter des CCT antérieures à 1999, le texte des CCT plus anciennes est repris dans cette fiche.

Prime de fin d'année

CCT du 9 juillet 2015 (128.836), modifiée par la CCT du 25 février 2016 (132.780)

Gratification annuelle

Tous les articles, du § 7 dans le chapitre 2 le texte « les dispositions ci-dessus ne s'applique pas » est modifié, et le chapitre 3 devient le chapitre 4 par l'insertion d'un nouveau chapitre 3 par la CCT 132.780 à partir du 23^e juin 2015.

Durée de validité : 23 juin 2015 pour une durée indéterminée.

1
1